

## SAUVEGARDER L'ENSEMBLE SEIGNEURIAL DE SAUZET

Le village de **Sauzet**, en Drôme Provençale, s'étend autour de son cœur historique, le vieux village perché et fortifié.

Celui-ci possède deux enceintes :

-l'**enceinte extérieure**, conservée sur 500m environ, soit 80%, avec trois portes, deux tours rondes, chemin de ronde, meurtrières, fenêtres à meneaux.

-l'**enceinte intérieure**, entourant l'ensemble seigneurial, presque continue sur 310m, datant du 11<sup>ème</sup> au 14<sup>ème</sup> siècles et présentant une imposante tour carrée à l'est.

L'**ensemble seigneurial** comprend l'église Saint Lambert (début du 12<sup>ème</sup> siècle ) flanquée de la chapelle des pénitents (17<sup>ème</sup> siècle) et les **ruines du château actuellement menacées et qui sont l'objet de la présente demande.**

Loin d'être abandonné, le vieux village abrite environ 160 habitants permanents et 15 habitants temporaires. Actuellement toutes les maisons s'appuyant sur le rempart sont habitées. On assiste depuis quelques années à de nombreuses réhabilitations effectuées par des particuliers, mouvement qui mériterait d'être accompagné et qui pourrait s'amplifier grâce à la remise en état de la voirie et des parties communes. La conservation et la mise en valeur des ruines du château s'inscriraient dans cette démarche.

### INTERÊT DE L'ENSEMBLE SEIGNEURIAL

Le dossier photographique montre l'intérêt de l'ensemble seigneurial :

-en tant que **site de village perché** : l'église St Lambert émergeant des hauts murs du château signe vraiment l'image de Sauzet.

-en tant que **patrimoine architectural** : mentionnons les grandes dimensions de la cour et de la salle d'apparat (24x12m), les traces de fresques qui évoquent la décoration d'un palais, les ouvertures (en ogive, géminées, trilobées)

-en tant que **patrimoine historique** depuis la construction du premier château vers l'an mil, le passage du dauphin, futur Louis XI, entre 1449 et 1456, jusqu'au démantèlement ordonné par Richelieu en 1629.

L'histoire du château ne s'est pas arrêtée là, les ruines ont appartenu à la famille Grimaldi de 1643 à 1790. A cette date elles furent inventoriées et mises en vente comme Bien National. Le cadre magnifiquement théâtral n'a pas échappé à l'**Unesco** qui en 1968 proposa d'y établir **un théâtre en plein air**. Des spectacles ont eu lieu , mais en 1971 les ruines furent fermées au public pour des raisons de sécurité, déjà ! Occasion manquée... Dans les dernières années les ruines furent ouvertes occasionnellement au public pour des visites guidées lors des journées du patrimoine et même en Mai 2004 pour une représentation théâtrale.

Actuellement l'accès est totalement interdit à cause de la dangerosité. Cependant la vocation du site reste bien d'accueillir le public pour diverses manifestations.

#### Annexes

1-photos aériennes  
2-plan

3- photo du site

4-photos extérieures  
5-photos intérieures  
6-fresques  
7-lettre de M.Fannière

8-repères historiques

9-photos de spectacles  
(1968)

## ETAT DES LIEUX ET URGENCE DES TRAVAUX

L'ensemble seigneurial est partagé en plusieurs propriétés. La commune possède une partie close au centre (cour attenante à l'église dite « jardin du Curé », cour du château, et deux salles ) et une partie ouverte sur la place de l'église. Les autres parties appartiennent à deux propriétaires, la grande salle et un accès d'une part une maison d'habitation et des cours d'autre part.

Le château ayant été démantelé il ne reste que des murs (sauf dans la partie habitée qui a été relevée ).

Ces murs sont élevés (10 à 15m) en bon état sur une grande hauteur, autant que l'on puisse le voir.

L'ensemble était envahi par la végétation. Un dernier nettoyage a été effectué par un chantier de jeunes en Août 2004, dégagant le sol, les murs jusqu'à une hauteur de trois mètres environ, un escalier, des ouvertures et autres éléments architecturaux .

Les parties supérieures de la plupart des murs étant toujours recouvertes de lierre il n'est pas possible d'estimer leur solidité jusqu'au sommet. On peut penser que lorsque le lierre sera enlevé elles seront à consolider.

Actuellement les risques de chute de pierres les plus inquiétants concernent les murs surplombant la place publique et le passage en voûte entre la cour attenante à l'église et la cour du château . Par ailleurs, dans le jardin du Curé, la zone se situant au dessus de la tour carrée et surplombant des habitations sans aucune protection est dangereuse.

Les travaux à envisager peuvent donc être classés par ordre d'urgence, planifiés et étalés dans le temps :

- consolidation des murs surplombant les lieux publics
- consolidation du passage entre la cour attenante à l'église et la cour du château
- sécurisation de la zone se trouvant au-dessus de la tour carrée
- nettoyage et consolidation des sommets des murs
- aplanissement du sol
- restauration des ouvertures et de l'escalier

l'objectif étant de rendre progressivement ce site au public pour accueillir des fêtes locales et des manifestations culturelles.

Annexes

10-plan annoté

11- chantier 2004  
12-avant/après

13- photos des points  
dangereux